

« Par milliers les signes se pressent, écrits à l'encre violette,
 marqués par l'amour infallible, j//écris ce livre à la couleur de la lavender menace,
 le corps immense de m/a Sappho, tout couché entre les lignes [...] j//écris ce livre à la couleur de l'amour secret, infâme, glorieux, éclatant,
 rire, rire, larmes pressées de même que les signes du livre,
 sur les joues multiples, genoux brillants, poings dressés
 pour toutes les sales gouines, les petites goudous [...] j//écris rideau sur toutes,
 oui il est véritablement INTERDIT l'amour lesbien mais pas par nous aujourd'hui. »

Monique Wittig, « Un moie est apparu », *Le Torchon brûle*, n° 5

Qu'est-ce qu'une littérature lesbienne ?

Écrire à l'encre violette naît d'un constat : celui de la publication foisonnante, en France et depuis 1900, de textes dans lesquels s'affirme un désir lesbien et, parallèlement, celui de leur méconnaissance, voire de leur exclusion des institutions littéraires.

La mémoire de cette littérature, héritière de décennies d'invisibilisation, est précaire à double titre. Les quelques textes qui nous sont parvenus subissent encore le poids des discours qui ont distordu leur lecture. Surtout, une bonne part est issue d'archives qu'il faut exhumer, ou des souvenirs de celles qui, depuis cinquante ans, se battent pour la faire vivre au grand jour. Mémoire immense, donc, mais enterrée, éclatée, écrite au fil d'articles, de revues, de billets dispersés.

L'enjeu que représente le lesbianisme en littérature peine par ailleurs à être reconnu dans les milieux de la recherche littéraire. La défiance, vis-à-vis de travaux perçus comme subjectifs voire militants, participe du manque général de moyens matériels. Les fonds alloués à la construction ou à l'archivage de cette mémoire sont dérisoires.

Il faut dire, enfin, que la littérature lesbienne est un objet fuyant. Sa définition et ses contours sont difficiles à cerner sans risquer de tirer à grands traits des conclusions réductrices, ou, au contraire, de la laisser se dissoudre dans de trop larges généralisations.

Qu'est-ce qu'une littérature lesbienne à vrai dire ?

On peut répondre d'un point de vue thématique et supposer qu'il s'agit d'une littérature qui représente des femmes entretenant des relations amoureuses et/ou sexuelles avec des femmes. Mais dans ce cas, il faut y compter la (très vaste) littérature de tradition érotique, en général écrite par des hommes, qui fétichise l'amour lesbien. Baudelaire, sous cet angle, serait le roi de la littérature lesbienne. Anaïs Nin ou Pauline Réage sont aussi dans ce cas des écrivaines du lesbianisme ; pourtant, en raison de contraintes éditoriales et financières, il leur arrive d'écrire pour et en fonction d'un regard masculin. Elles placent alors les hommes au centre de leur intention créatrice : paradoxal, pour une littérature lesbienne. Dans d'autres cas, certaines des œuvres que nous évoquons ici ont dissimulé une histoire d'amour lesbienne derrière une intrigue hétérosexuelle. Le thème lesbien a également pu être utilisé comme cryptage d'une homosexualité masculine : le lesbianisme est davantage toléré et esthétisé que son pendant masculin. On pense par exemple aux « Amies » de Verlaine, à l'Albertine de Proust. Que faire de cette porosité ?

Ce critère thématique n'est donc pas tout à fait satisfaisant. On peut alors, sans doute, considérer un critère biographique et décider que la littérature lesbienne est celle qui est écrite... par des lesbiennes – voire, pour d'autres lesbiennes. Oui, mais comment savoir qui l'est et qui ne l'est pas ? Le mariage hétérosexuel est une norme sociale qui s'impose longtemps à toutes les femmes, lesbiennes ou non. Le lesbia-

nisme a souvent été considéré comme une coquetterie passagère de la société hétérosexuelle, ou comme une expression momentanée de la sexualité féminine – les femmes ne seraient-elles pas toutes plus ou moins bisexuelles ? Cela paraît bien inoffensif !

Et puis, est-il pertinent de chercher à savoir qui serait *vraiment* lesbienne ? Une femme doit-elle n'aimer *que* les femmes, ce de manière continue et constante, pour écrire une littérature qui puisse être qualifiée de lesbienne ? La bisexualité ou la pansexualité, telles qu'on les définit aujourd'hui, font partie de l'histoire de la littérature lesbienne : il s'agit bien toujours de « femmes qui aiment les femmes », et qui le racontent, même si elles ne se nomment pas toujours « lesbiennes ». Colette, Violette Leduc, Christiane Rochefort, Hélène Cixous appartiennent à cette histoire. Il existe à l'inverse quantité d'écrivaines, lesbiennes quant à leur vie privée, qui n'en font aucun cas dans leur œuvre. Faudrait-il considérer qu'Élisabeth Porquerol ou Marguerite Yourcenar appartiennent à la littérature lesbienne, alors qu'elles ont toujours refusé de s'engager sur la voie de raconter l'amour entre femmes ? Faudrait-il, de force, faire sortir du placard toutes celles que cela n'intéresse pas de parler de lesbianisme dans leur œuvre ? Avec l'arrivée du féminisme matérialiste, puis la politisation croissante des enjeux trans à la fin du xx^e siècle, c'est aussi l'identité même de « femme » qui est remise en question derrière le terme de « lesbienne » : toutes les frontières du biographique se troublent et on constate que les catégories artificiellement prédéfinies ne suffisent jamais.

On peut imaginer d'autres définitions encore. On peut considérer qu'une œuvre est lesbienne dès lors qu'elle est lue comme telle par le lectorat, quelle que soit la position et l'intention de l'auteurice. *Avant que j'oublie*, le premier roman d'Anne Pauly (2019), et *À la demande d'un tiers* de Mathilde

Forget (2019) sont salués par les communautés lesbiennes : ils ne parlent pourtant que peu de lesbianisme. C'est aussi ce qu'il se passe avec l'œuvre de Jocelyne François, par exemple, qui n'a jamais souhaité que le terme lui soit imposé, ne l'a jamais utilisé pour elle en dépit de sa grande histoire d'amour avec Marie-Claire Pichaud, de son action dans le milieu culturel militant et du contenu même de ses textes. Poser le mot risque de faire violence à l'auteurice, comme à son texte. Il risquerait de le réduire, de le cantonner à une catégorie particulière et volontiers isolée de l'histoire littéraire « générale ». Globalement, le terme risquerait de réduire les œuvres à l'objet du lesbianisme, lorsque, toutes, l'abordent autant qu'elles le débordent. En outre, cela oriente la définition de la littérature lesbienne vers une étude uniquement centrée sur la réception. Est-ce qu'on ne perd pas un peu le texte de vue, le travail littéraire à proprement parler, en prenant ce genre d'option ? Ces deux postures, l'une en valorisant l'intention des auteurices, l'autre la lecture des œuvres, présentent des écueils.

On peut aussi choisir une autre voie : en adoptant un point de vue résolument tourné vers le texte, décider qu'est lesbienne toute œuvre qui s'attache à remettre profondément en cause les normes narratives liées à l'ordre social hétérosexuel – c'est une hypothèse qu'évaluent des chercheuses comme Terry Castle, Elizabeth Meese, Marilyn Farwell ou, en se concentrant sur un point de vue féministe, Susan Lanser. Mais on en revient selon elles au risque du critère thématique : à ce compte-là, n'importe quel texte est susceptible d'être nommé « lesbien », soit-il écrit par un homme de la plus pure tradition patriarcale, ou n'ait-il rien à voir avec une trame narrative lesbienne.

À mi-chemin d'un parti pris biographique, d'une étude de réception et d'une étude narratologique, on peut tenter une autre idée encore : serait lesbien un texte repéré comme tel

par un public lesbien lui-même et qui aurait une manière particulière de tourner le récit, d'y inscrire des subjectivités lesbiennes.

Ou bien, on peut ne pas choisir : aucun de ces critères ne paraît, à la fin, objectivement et en toutes circonstances meilleur qu'un autre. Tout dépend du cadre et de l'intention de l'analyse.

Chacun·e de nous a bataillé avec ces questions pour rédiger son chapitre, selon les cas, selon les œuvres. Nous avons tâché de rendre compte de ces hésitations, sans caricaturer ni les œuvres ni les parcours. Peu ou prou, les œuvres dont nous parlons dans ce livre sont écrites par des femmes, personnes non binaires ou hommes trans s'étant un temps définis comme lesbiennes ; iels mettent en scène des amours lesbiennes et/ou se reconnaissent dans l'idée d'aimer les femmes, que cette reconnaissance soit nommée lesbienne, homosexuelle, saphique, bisexuelle, gouine, trans-gouine ou autre. Ces auteurices sont en très grande majorité des femmes, raison pour laquelle nous utilisons principalement le féminin pluriel au cours des chapitres. Iels ont valorisé cette attirance pour des femmes, parfois transformée en véritables éthique et esthétique amoureuses, dans des œuvres qui entrent en dialogue étroit avec une vaste culture lesbienne, souvent féministe. Iels la nomment, en réactivent la mémoire et les noms, proposent quantité de réponses, littéraires ou amoureuses, à des questions communes. Ce dialogue lesbien intègre et modifie le cadre général de la littérature : il y est ancré, tout en bousculant ses normes.

« Quelqu'un, je crois, se souviendra dans l'avenir de nous »¹

Écrire à l'encre violette est le livre que nous aurions aimé avoir entre les mains plus tôt, pour comprendre les racines de nos propres histoires et émotions. Ou, plus simplement,

1. *Sapho*, traduction de Renée Vivien, 1903.

pour lire autre chose. Les histoires d'amour et leurs lots de poncifs, la littérature ne connaît que ça : femmes qui se sacrifient à des hommes, malheurs du patriarcat, ça peut finir par lasser.

Nous aurions aimé pouvoir proposer cette lecture aux enseignant-es qui ne considéraient pas que la littérature lesbienne était susceptible de constituer un véritable sujet de réflexion littéraire, ou à ceux qui auraient souhaité pouvoir l'enseigner sans savoir par quoi commencer.

Ce livre vise à être lu et mobilisé comme un point de départ pour donner de nouvelles envies de lecture, étudier l'histoire des femmes sous un nouvel angle, fonder des bibliothèques, entamer des recherches, rééditer des ouvrages... et, dans l'ensemble, rehausser les piles de livres à lire. Nous l'avons voulu, autant que possible, accessible et synthétique.

La possibilité même d'établir un tel panorama repose entièrement sur le travail énorme qu'ont mené, depuis des décennies, militant-es et étudiant-es, journalistes et lectrices, archivistes, maisons d'édition et chercheuses indépendant-es.

Dès les années 1970-1980, des revues lesbiennes ont vu le jour, au premier rang desquelles *Vlasta* (1983-1985) et *Les-bia* (1982-2012). Elles ont cherché à développer un discours historique et critique sur la littérature lesbienne. À partir des années 1990, certaines entreprises éditoriales françaises ont aussi explicitement cherché à valoriser la littérature lesbienne. À partir de 2015, Paula Dumont publie son répertoire d'œuvres littéraires lesbiennes, *Entre femmes*, qui propose des résumés commentés de plus d'un millier d'œuvres lesbiennes françaises et étrangères : il s'agit à ce jour de la seule entreprise française d'ambition encyclopédique portant sur la littérature lesbienne.

Du point de vue universitaire, la recherche sur les œuvres lesbiennes et leurs enjeux peine toujours à obtenir une vraie reconnaissance en France, mais il serait faux de dire qu'elle n'existe pas. Les premières enquêtes d'envergure émergent avec les études sur la littérature des femmes en France, au cours des années 1980-1990. Marie-Jo Bonnet publie en 1981 *Un choix sans équivoque. Recherches historiques sur les relations amoureuses entre les femmes (XVI^e-XX^e siècle)*. Gaële Deschamps publie ses « Fragments d'une mémoire lesbienne » en 1989. Mais, au même moment, son directeur de recherche lui « conseille de changer de sujet au cas où [elle] voudrai[t s]e faire connaître dans le milieu universitaire » (*Lesbia*, avril 1990). Même schéma pour Catherine Écarnot, qui soutient la première thèse française sur l'œuvre de Monique Wittig en 1999 : aucune carrière universitaire ne paraît envisageable, à l'époque, après un doctorat engagé sur un tel sujet. Pendant ce temps commencent à se développer, mais la plupart du temps hors du contexte français – aux États-Unis, au Canada, en Allemagne... –, des recherches de fond sur les auteurices français-es. Et aussi, quelques recherches sur la catégorie même de « littérature lesbienne » : on doit beaucoup à Terry Castle, Marilyn Farwell, Susan Wolfe et Julia Penelope, Karla Jay et Joanne Glasgow, Elaine Marks et George Stambolian, Jeffner Allen, Ann Ferguson, Bonnie Zimmerman, Laura Doan, Lucille Cairns, Mariève Maréchal ou Jennifer Waelti-Walters.

L'événement « Sapphic vibes : les lesbiennes dans la littérature de la Renaissance à nos jours », organisé en mars 2019 à l'université de Mulhouse par Carine Martin, Claire McKeown, Maxime Leroy et Robert Payne, est le premier colloque universitaire organisé en France consacré à cette question ; il donne lieu à la publication d'un ouvrage collectif. Si certain-es auteurices présenté-es dans cet ouvrage intègrent aussi la somme *Femmes et littérature* (Reid, 2020), elles ne

sont pas – sauf dans un court paragraphe – présentées en tant qu'auteurices du lesbianisme. La plupart des recherches abordent la littérature lesbienne de biais, soit en lien avec des recherches littéraires sur le féminisme, soit en abordant le sujet politique du lesbianisme plutôt que sa dimension littéraire, ou bien encore en l'inscrivant comme élément important d'une recherche monographique plus générale sur l'œuvre d'un·e auteurice.

Ces approches rappellent que les écrits lesbiens ne constituent pas un corpus séparé de l'histoire littéraire générale. Ils en sont constitutifs, puisque leurs auteurices influent sur la littérature, évoluent en son sein, questionnent ses limites et ses conventions, inspirent d'autres œuvres. Identifier ces textes comme « lesbiens » ne suffit jamais à les expliquer. Peut-être par crainte de figer les catégories, de réduire les œuvres, il y a aussi l'idée que cela ne constitue pas un critère si important. Pourtant, un tel choix empêche de voir, derrière la constellation disparate que semblent représenter les auteurices du lesbianisme dans l'ensemble de la littérature française, la formation d'un véritable réseau intertextuel, d'un mouvement culturel d'ampleur qui se construit au fil des décennies.

L'essentiel des recherches se passe dans les milieux militants, à la radio, sur les réseaux sociaux, sur Internet en général. Le travail que mènent bénévolement les militantes des Archives lesbiennes ou de différentes associations de diffusion de la recherche et de la création sur les œuvres d'auteurices (les Ami·es de Monique Wittig, les Ami·e·s de Violette Leduc, etc.) est à la fois indispensable et précaire. Les archives sont fragiles, les locaux sont chers, les militant·es s'épuisent. Sur Internet, les nouvelles vagues féministes donnent un nouvel élan aux recherches lesbiennes : les publications fleurissent, sur des sites de grande audience, sur des blogs personnels, militants et/ou universitaires. En novembre 2020,

un hashtag comme #choisirlesfemmes, suite à la polémique ouverte par la publication du *Génie lesbien* d'Alice Coffin, a permis de réunir et de diffuser des listes d'ouvrages et de noms d'auteurices, lesbiennes entre autres. Sur Instagram, des comptes comme @RomanLesbien, @LaGouinothèque, @Lectures_lgbt, @Bibliqueer, @Bibliogouine, @collection_printemps, @Bibliothequeer, @SapphoTravelBookclub, des chaînes YouTube comme celle de Mx Cordélia, des sites comme Planète Diversité ou la Rainbowthèque, diffusent à une large échelle des idées de lecture et des retours critiques. Sans compter tout le travail de diffusion et de valorisation de la culture lesbienne que mènent, au-delà des sujets strictement littéraires, des chercheuses journalistes comme Clémence Allezard, des radios ou podcasts phares comme Gouinement lundi, Radio Parleur (notamment Sophie Peroy Gay) ou Camille (Camille Regache), des médias comme *Well Well Well*, *Jeanne Magazine*, *Friction Magazine*, *Madmoizelle*, *La Déferlante*, *Panthère première*. Participent aussi à promouvoir les cultures lesbiennes quelques comptes clés comme celui de Lesbien raisonnable (Lauriane Nicol) et Queer Code (@QueerCodeQR), et quelques événements culturels majeurs comme ceux qu'organisent entre autres Cineffable, Bagdam Espace Lesbien ou la Mutinerie.

Ce livre est construit sur l'ensemble de ces recherches. Nous le considérons comme un prolongement : il y a une transmission à faire et à respecter. Pour cette raison, nous sommes infiniment reconnaissant-es à Suzette Robichon, Élisabeth Lebovici et Catherine Gonnard d'avoir accepté de relire nos chapitres et de rédiger la préface et la postface de cet ouvrage.

Balayons la crainte d'associer l'étiquette de littérature lesbienne à certaines œuvres : ce geste ne signifie ni réduction ni caricature, mais au contraire une réouverture du sens des œuvres. Catherine Gonnard le disait à propos de Djuna

Barnes et Gertrude Stein, qui craignaient, pour elles et pour leurs œuvres, d'être assignées au lesbianisme :

« Dire qu'elles ont été lesbiennes semble alors leur mettre une étiquette bien réduite, parle-t-on de Flaubert ou de Stendhal comme des écrivains hétérosexuels. Et pourtant, ne pas le dire risque de nous faire passer à côté de leur œuvre. Djuna Barnes, Gertrude Stein, ont pu exister comme créatrices parce qu'elles étaient lesbiennes, parce que justement autour d'elles d'autres femmes ont lu leurs œuvres non pas comme des œuvres mineures faites par des femmes, mais comme des œuvres complètes qui touchaient à l'essentiel de tout être. Nous ne devons pas penser que parler d'une écrivaine lesbienne doit la ramener à un univers étroit, pourquoi vouloir faire d'une œuvre lesbienne une œuvre marginale ? Auto-censure, auto-répression, leurs œuvres sont essentielles parce qu'elles offrent de nouveaux univers, à nous de savoir lire ce que nos vies peuvent justement bouleverser dans la perception du monde et de l'écriture. En cela seulement le lesbianisme permet de créer une œuvre nouvelle. » (*Lesbia*, fév. 1988, p. 29)

« Aussi les corps rebelles/nombreux/sont-ils isolés dans leur rébellion épars »²

Le parcours proposé dans ce livre est globalement, mais pas seulement, chronologique. Partant des années 1900, il aboutit aux années 2020, en questionnant au passage la manière dont la littérature lesbienne investit différents genres littéraires – poésie, récit de soi, fragments, essai, fantasy et science-fiction, policier, romance... Nous avons tâché de montrer comment la littérature lesbienne se positionne par rapport à l'histoire générale de la littérature et redéfinit le sens des rapports entre littérature et société.

Les chapitres ouvrent souvent plus de questions et de terrains d'investigation qu'ils n'en ferment : ils ont pour but de poser des jalons. Dans l'espace limité de cet ouvrage, c'est là notre ambition principale.

2. Michèle Causse, *L'Encontre*, 1975.

Quelques frustrations doivent être particulièrement signalées, car nous n'avons pas pu leur réserver de traitement réellement abouti. Il y a, d'abord, la question d'un resserrement sur l'histoire *française* de la littérature lesbienne. Par « française », nous n'entendons pas tant la nationalité des auteures que la langue et le lieu de production des œuvres : Renée Vivien, Natalie Barney, Anne-Marie Alonzo ou Sara Doke ne sont pas françaises – mais elles publient en France et en français. Il y avait là un manque, il fallait le combler. Cela nous a permis de délimiter clairement nos recherches et nos analyses. Pour autant, c'est un choix qu'on peut questionner au regard de la dimension très largement internationale de la littérature lesbienne, telle qu'elle s'est construite au cours des ^{xx}^e et ^{xxi}^e siècles. Peut-on vraiment exclure Djuna Barnes et Gertrude Stein du domaine français, quand on y inclut Natalie Barney ? Est-il possible de lire Michèle Causse sans connaître Nicole Brossard ou Marie-Claire Blais ? Monique Wittig sans Audre Lorde et Adrienne Rich ? Comprendre Hélène de Monferrand ou Mireille Best sans connaître l'influence de Radclyffe Hall sur l'ensemble de la culture lesbienne du ^{xx}^e siècle ? À l'inverse, qu'apporte le choix d'un cadre français quand on sait qu'aucune continuité à proprement parler n'a existé, par exemple, entre Colette et Fatima Daas, ou entre Elula Perrin et Wendy Delorme, et qu'il existe au contraire bien des similitudes entre les œuvres de Joanna Russ et de Monique Wittig – pour ne citer que ces exemples. Nous avons fait en sorte de repérer ces liens internationaux mais cette ouverture appelle à être poursuivie : une fois cette histoire française écrite, il faudra pouvoir la décentrer.

Notre second regret est lié au premier : la restriction de nos recherches au domaine français révèle un champ littéraire particulièrement peu divers en termes de race et de classe sociale, là où les littératures lesbiennes états-uniennes

et canadiennes, mais aussi australiennes, ou encore sud-américaines, manifestent beaucoup plus d'hétérogénéité. Les chapitres consacrés aux années 1969-1985 et au ^{xxi}^e siècle tâchent de creuser cette question de la blancheur majoritaire de la littérature lesbienne française, qui semble être restée très longtemps un impensé. Certains chapitres montrent aussi combien il a longtemps fallu être riche et bien entourée pour pouvoir écrire lesbien ; au fil des décennies, cette réalité s'estompe et se nuance, mais continue globalement de marquer les partages entre haute littérature et littérature populaire. Notons enfin que notre corpus reste conditionné par le lieu depuis lequel nous cherchons, c'est-à-dire la France métropolitaine. Nous n'avons pas tout lu, ni tout redécouvert : il reste à écrire une histoire plus intersectionnelle de la littérature lesbienne française.

Il y a encore un champ de questionnement que nous n'avons pas eu la place de véritablement développer : tout ce qui touche au maintien d'autres systèmes d'oppression dans la pensée ou les œuvres de certain-es auteurices. La remise au jour de figures littéraires du lesbianisme ne doit pas signifier idéalisation naïve ou fétichisante. On ne peut pas faire fi des aspects politiquement ou éthiquement condamnables de certaines de leurs œuvres ou de leurs parcours : antisémitisme, racisme, complaisance par rapport à la pédocriminalité. Quelques œuvres accusent par ailleurs des formes diverses de conservatisme, de sexisme, ou des formes de honte, parfois retournée en insultes (contre les « camionneuses » par exemple). Ce sont les marques de l'inscription de la littérature lesbienne dans un contexte social et idéologique qui la dépasse. Elles ne lui sont certainement pas propres – mais elles sont là. Nous avons tâché de les signaler, dans le but d'ouvrir à d'autres analyses, dans le but aussi de prévenir les lecteurices.

Enfin, signalons que nous n'avons pas pu prendre en compte, dans le cadre de cet ouvrage, les domaines du

théâtre, de la littérature jeunesse, de la bande dessinée ou de la chanson. Nous renvoyons aux travaux déjà réalisés dans ce domaine (Lécroart et Peslier, 2021 ; Cordone et Rosier, 2021 ; Lagabrielle, 2007 ; Lafontaine, 2019 ; Scott et Fawaz, 2018 ; Abate, Grice *et al.*, 2021 ; Lootgieter et Paris, 2019), et appelons là aussi à de nouvelles recherches.

Pour finir, il faut dire un mot sur les choix que nous avons opérés en termes d'écriture. *Écrire à l'encre violette* se situe à mi-chemin entre l'essai adressé à un large public et l'ouvrage adressé à un public universitaire. Nous supposons qu'il sera lu par une grande diversité de personnes et pour des usages très différents : de la lecture de chevet à la lecture annotée et fichée, du plaid du dimanche au coin de table de café militant. Nous avons essayé de répondre en même temps à la multiplicité d'exigences qui correspond à cette diversité : il y a de quoi satisfaire un peu tout le monde, mais cela explique aussi que certains moments soient plus théoriques que d'autres, ou que les œuvres évoquées répondent à différents types d'attentes. Nous avons tâché de rendre les passages difficiles – parce que certaines œuvres le sont – les plus accessibles possibles, sans pour autant sacrifier l'exactitude de la présentation. En espérant que vous trouverez ces compromis satisfaisants !

C'est en tant que jeunes chercheuses lesbiennes, bies, folle-queer, engagé-es depuis un certain temps dans des recherches sur la littérature lesbienne par plaisir, par intérêt militant et par conviction scientifique, que nous signons cet ouvrage. 80 % des droits d'auteurices seront versés à la LIG (Fonds de dotation féministe et lesbien : www.fondslesbien.org).